

T. Coanus, 1995, Paysage, risques naturels et intérêts locaux. Un conflit de représentations en moyenne montagne (Sainte-Foy-Tarentaise, Savoie), in *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pages 135-149.

Thierry Coanus

Paysage, risques naturels et intérêts locaux
Un conflit de représentations en moyenne montagne
(Sainte-Foy-Tarentaise, Savoie)

Les régions de montagne sont souvent marquées par le travail de l'érosion et les agents climatiques au point de présenter, de façon récurrente ou résiduelle, les traces encore fraîches d'un événement accidentel, aux conséquences parfois tragiques : éboulements ou coulées boueuses de grande ampleur, bois dévastés par l'avalanche, zones inondées...

Jusqu'où la dimension « spectaculaire » de telles catastrophes naturelles participe-t-elle de l'intérêt « paysager » que l'on porte aux espaces dans lesquels elles s'inscrivent ? Inversement, la question des « risques naturels », portée par l'actualité la plus tragique, est-elle de nature à modifier le regard « paysager » ? Comment les populations locales, qui vivent paysages et risques au quotidien, perçoivent-elles ces évolutions ?

Nous tenterons de répondre à ces questions à partir du cas de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie). Aux prises, comme beaucoup d'autres villages de montagne, avec des phénomènes naturels qui peuvent s'avérer dangereux, cette commune fut le centre d'après débats relatifs à de grands projets d'aménagement (barrage EDF, station de sports d'hiver). Elle va ainsi nous permettre d'identifier les principales lignes de force qui structurent le rapport entre un territoire original et la sensibilité « paysagère » contemporaine.

Le risque naturel
et l'action des hommes

L'éboulement de la Molluire est sans doute le plus célèbre des accidents de terrain intervenus sur le territoire de Sainte-Foy. Dès que la fonte des neiges permet de distinguer le sol, une large cicatrice se révèle sur la face sud du Bec Rouge (2 515 m), sommet qui marque la frontière nord du territoire communal. Bien que

quelques incidents aient eu lieu auparavant, non loin des villages de la Mazure et surtout du Miroir, c'est en juin et juillet 1877 que les événements changent d'échelle¹. Cinq maisons du Miroir sont écrasées, trente hectares de culture ensevelis, alors que la zone d'arrachement atteint 1 450 m de long sur 200 m de large (Onde 1938 : 280).

L'éboulement de la montagne, manifestation en elle-même particulièrement violente, a eu d'importantes conséquences sur le cours d'un torrent, le « nant » Saint-Claude. Son lit obstrué au point de former un petit lac, le torrent a commencé à saper les nouvelles berges, provoquant ainsi un surcroît d'éboulements, en rive gauche comme en rive droite. Après le déblaiement des éboulis les plus importants, la construction de six barrages, entre 1893 et 1904, suffit à peine à en stabiliser le cours, souvent impétueux en période de fonte des neiges. Le cône de déjection, en fond de vallée, ensevelit peu à peu le hameau du Champet, dont ne subsiste aujourd'hui pour tout vestige, au milieu d'un bois de jeunes bouleaux, qu'un faîte de cheminée. Quant à la Molluire elle-même, encore aujourd'hui, elle persiste à laisser rouler de gros blocs jusqu'au torrent.

L'éboulement et ses effets secondaires, étalés sur plusieurs décennies, ont donc profondément marqué cette partie du territoire communal.

Un vaste glissement de terrain

D'une ampleur comparable, par son étendue, au phénomène précédent, un vaste et lent glissement de terrain affecte la partie centrale du versant principal de Sainte-Foy. Ce phénomène est signalé depuis longtemps : l'église a beaucoup souffert de ce soubassement assez fluide pour rendre nécessaire, au moins depuis

¹ La catastrophe a peut-être été accélérée par d'anciennes et importantes coupes de bois. C'est du moins la thèse rapportée par J.-M. Emprin (1933), qui fait état de destructions opérées en 1794 (sans doute dans le cadre de la guerre contre les Piémontais, avec pour enjeu le contrôle du col du Mont) et en 1860. Par ailleurs, le Bec Rouge est à cet endroit constitué de houiller faiblement métamorphisé, roche relativement tendre. On peut enfin penser que l'exposition au sud de la paroi a donné leur amplitude maximale aux écarts des températures diurnes et nocturnes, accélérant de ce fait la fragmentation de la roche (Emprin 1933 : 339).

le début du XVIII^e siècle, de nombreuses consolidations et plusieurs reconstructions complètes².

Selon la carte géologique locale, le chef-lieu, comme les villages et hameaux qui le surplombent, est établi sur un substrat peu profond d'une cinquantaine de mètres d'épaisseur, hétérogène et sans doute vestige d'un dépôt glaciaire quaternaire. Ce substrat repose – et « glisse » – sur un soubassement houiller incliné de 15 à 20°. Par malchance, cette partie du versant est l'une des plus denses en ruissellements divers (ruisseaux, petits torrents). En plusieurs endroits, au printemps comme en été, le sol apparaît particulièrement gorgé d'eau.

Le problème fut jugé suffisamment grave pour justifier l'intervention de l'administration forestière. S'il était illusoire de vouloir interrompre tout à fait le glissement, du moins pouvait-on espérer le ralentir. Après une première phase de travaux le long de la rive droite de l'Isère, comportant la construction d'une digue et de drains (1899-1903), la coulée boueuse du 27 avril 1924 vint rappeler aux autorités la nécessité de persévérer³. C'est ainsi que vit le jour, entre 1925 et 1936, l'un des plus importants réseaux de drainage du département. Après la construction de plusieurs petits barrages le long du torrent, sous le chef-lieu, une vingtaine de kilomètres de canalisations fut ainsi réalisée sur l'ensemble du versant, alors que l'Isère était déviée en tunnel au droit du glissement de terrain. Mais les symptômes d'un versant encore actif, bien qu'assagi, sont toujours visibles : chemins déformés par endroits, vestiges de coulées anciennes et surtout de multiples drains ouverts en pierre, constamment alimentés.

² En 1875, une partie importante de l'église est reconstruite, après creusement de profondes fondations. En 1898, le clocher accuse une inclinaison d'un mètre par rapport à la verticale. L'édifice continue néanmoins de recevoir les fidèles, pour être finalement fermé en 1922. Le clocher en sera séparé et reconstruit à quelque distance, et le cimetière déplacé jusqu'à son emplacement actuel. L'édifice est rebâti, mais en 1971 il faut à nouveau interrompre la fréquentation du bâtiment, jugée trop dangereuse. C'est en 1977 que sera consacrée une nouvelle église, au même emplacement. Mais des fissures apparaissent déjà aujourd'hui.

³ Le 27 avril 1924, vers 21 heures, la pression de l'eau dont est gorgée la partie supérieure du versant finit d'emporter la croûte superficielle, dans une petite combe située au-dessus du hameau du Planay-Dessous (1 750m). Dévalant la pente, le flot de boue envahit plusieurs maisons, dans le village du Baptieu, situé en contrebas (1 250m), avant de traverser le chef-lieu pour se jeter dans l'Isère, suivant le thalweg du torrent du Planay. (Rapport de M. de Rochebrune, inspecteur des Eaux & Forêts, le 30 avril 1924 [archives SRTM].) Nous remercions chaleureusement M. Alain Delalune, ingénieur des travaux, pour son aide généreuse et sa patience.

Avalanches et chutes de pierres

Bien que son action soit entièrement superficielle, à la différence des phénomènes évoqués précédemment, l'avalanche est capable de modifier grandement l'aspect d'un versant. Son passage peut occasionner de véritables trouées dans une forêt, par exemple⁴. En maints endroits, la jeunesse de la végétation traduit, pour qui sait l'interpréter, la récurrence du phénomène. Mais l'avalanche peut aussi donner une configuration particulière aux lieux qu'elle fréquente régulièrement, chaque année. Ainsi, dans les anciens vallons d'alpage, l'alliance de l'altitude et des coulées de neige produit un « décapage » du substrat particulièrement efficace. Plus rarement, une avalanche exceptionnelle peut « marquer » un village ou un hameau, par la destruction partielle ou totale des bâtiments⁵. L'été, il est facile à un regard exercé de repérer les dispositifs de prévention que l'on a installés depuis une vingtaine d'années, et qui sont destinés à retenir la neige (les « râteliers »), ou, au contraire, à déclencher préventivement la coulée (les « catex »).

Les chutes de pierres, enfin, constituent des phénomènes très fréquents en montagne, du fait de l'action permanente du gel. Bien que d'une ampleur sans commune mesure avec l'éboulement de la Molluire, elles peuvent atteindre, au printemps et à l'automne surtout, une intensité localement dangereuse. Ainsi, en de très nombreux endroits, grillages et filets métalliques protègent-ils routes et habitations⁶.

Dans un tel contexte géomorphologique et climatique, risques naturels et paysage sont donc intimement liés. Les événements accidentels, qui peuvent parfois modifier grandement la

configuration d'un versant, ainsi que l'action des hommes pour s'en prémunir, constituent autant de *marques*, qu'un regard averti est capable d'interpréter et qui participent de la spécificité du territoire observé.

Mais sommes-nous aussi assurés de l'objectivité de l'exposé que l'on vient de lire ? Si les événements, les phénomènes dont il est question ne sont guère contestables, que dire de leur mise en forme ? L'ordre de leur présentation, les termes utilisés, le fait même de les juger dignes d'intérêt, constituent *un fait de représentation*. De fait, ces éléments ne peuvent être dissociés du regard de l'observateur – subjectif par définition, fût-il organisé en fonction d'un intérêt scientifique. Si tel espace « fait paysage », si tel événement dramatique ou telle technique de protection « fait risque », c'est qu'un randonneur, un ingénieur ou un... ethnologue s'est trouvé là pour les constituer « en risque », « en paysage », selon une perception singulière, certes, mais orientée par des structures symboliques collectives⁷ – sans lesquelles le propos resterait, pour le lecteur, largement inintelligible.

Mais ne faut-il pas s'attendre à découvrir *plusieurs* constructions symboliques différentes d'un *même* espace ?

Le « paysage » des défenseurs de la Nature

Au début des années 80, un collectif d'associations s'est opposé à la réalisation d'un projet de barrage EDF à Sainte-Foy⁸. La réalisation du projet – qui finalement n'aboutira pas – supposait en effet le noyage d'un vallon d'alpage par ailleurs presque abandonné, mais surtout la modification d'un site réputé pour son « paysage ».

⁴ A Sainte-Foy, la grande avalanche qui pan de la Croix-Foglietta (2 917 m) est ainsi capable d'atteindre l'Isère, ce qu'elle fit en 1904. En 1970, elle s'arrêta à 200 m seulement de la route de Val-d'Isère.

⁵ Heureusement rare, ce genre d'événement reste lisible fort longtemps. Ainsi, le hameau de la Thuile, à Sainte-Foy, s'est trouvé « coupé en deux » à l'occasion d'une coulée exceptionnelle. Aujourd'hui quelque peu masquée par la construction d'édifices légers (garages, appentis), la trouée qui en a résulté est bien visible sur les cadastres anciens.

⁶ Une étude demandée au BRGM après l'accident du 4 avril 1986, qui fit quatre morts sur la route de Val-d'Isère, indiquait en 1989 que les 25 km de voie départementale, entre Bourg-Saint-Maurice et Val-d'Isère, comportent 312 points méritant une surveillance rapprochée - dont environ un tiers présentant un « risque fort

⁷ On a souligné, à juste titre, le rôle déterminant de l'an pictural dans l'émergence et le développement de la sensibilité paysagère. Mais pour la période contemporaine, la diffusion rapide des pratiques touristiques, à partir du milieu du XIX^e siècle, semble avoir donné au « regard paysager » l'essentiel de sa forme (sociale autant que symbolique). Comme l'ont très bien montré Chamboredon et Méjean (1985), la littérature des guides touristiques a joué - et joue certainement encore - un rôle essentiel dans le processus de formation de la perception, sans lequel il n'est point de « paysage ».

⁸ Pour EDF, il s'agissait de compléter l'équipement de la vallée en bâtissant en altitude, dans le vallon dit « du Clou », un barrage destiné à stocker l'eau pendant les heures de basse consommation électrique.

Les associations opposées au projet ont élaboré en 1983 un document de synthèse d'une dizaine de pages⁹, dont nous allons analyser la forme et le contenu. Le paysage y est présent sous deux formes au moins, qui se renvoient l'une à l'autre : d'une part, comme *valeur*, car la préservation de l'espace santaférain se justifie au nom de celle de son « paysage » ; d'autre part, comme *illustration* d'un texte qui ne comporte pas moins de huit photographies à caractère « paysager » sur un total de dix (hormis les « première » et « quatrième » de couverture).

La valeur-paysage est présente dans le texte à la manière d'une trame. Comme un *leitmotiv*, elle scande une présentation qui aborde successivement, selon les intertitres, la longue durée géologique (« le rôle des glaces anciennes »), l'intérêt naturaliste (« la forêt », puis « la flore et la faune »), la population indigène (« les Santaférains : têtus, modestes et lutteurs »), l'activité agropastorale (« une agriculture fragile ») et l'habitat traditionnel (« des chefs-d'œuvre tout simples de bois et de pierre »), avant une conclusion consacrée aussi bien au projet de barrage qu'à celui de station, en forme d'avertissement (« un danger pour l'économie »).

Ce regard comporte ainsi une dimension esthétisante omniprésente dans la description des paysages : admirables, majestueux, harmonieux, offrant un rare équilibre, « beautés uniques de la nature » qui « conduisent à la contemplation et à la méditation, font découvrir le sens profond de l'existence », et dont on doit « profiter avec respect et émerveillement ». Outre le recours à l'œil et à la vue d'ensemble (selon les modalités propres aux échelles moyennes), le lecteur est invité à compléter les informations recueillies, en laissant cette fois « parler son cœur ». C'est alors l'invocation de l'émotion, qui *ne peut que* le saisir devant tant de merveilles *naturelles*, c'est-à-dire *pures* en apparence de toute codification savante ou érudite¹⁰. C'est

⁹ La brochure, généreusement diffusée, s'intitule *Un autre avenir pour Sainte-Foy ? Un patrimoine retrouvé*. Elle a été rédigée avec l'aide des associations suivantes : le Club alpin français (CAF), la Fédération française des sociétés de protection de la nature, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNa), la Société d'histoire naturelle de Savoie, la Société de sauvegarde de la nature des sites et des monuments anciens de la Savoie, l'association « Vivre en Tarentaise ». Par ailleurs, les auteurs « tiennent à remercier », pour « leur précieux et éminent concours » de nombreuses personnalités locales, connues pour leur érudition.

¹⁰ Il est frappant de noter la persistance de ces références à la nature « pure », trait caractéristique de la littérature touristique locale. Ainsi, en 1897, dans *La Savoie*

également, mais nous y reviendrons, la référence aux vertus *méditatives* présentées comme intrinsèques à des espaces qui relèvent autant du plaisir esthétique que du *pèlerinage*.

Paysage, savoir naturaliste et patrimoine

La représentation « écologiste » de l'espace mobilise par ailleurs le savoir naturaliste. Bien que rédigée à l'intention d'un public non scientifique, la brochure comporte des paragraphes extrêmement détaillés sur ce sujet : une soixantaine d'espèces florales y sont mentionnées par leur nom savant¹¹ ou semi-savant, ainsi qu'une vingtaine d'espèces faunistiques. On sent là toute la rigueur de la tradition scientifique naturaliste¹². Après avoir invoqué le paysage majestueux, le texte, quoique vulgarisateur, enracine l'argumentation dans cette « vérité » ultime qu'est le discours scientifique¹³ – car l'adversaire EDF se prévaut, lui aussi, d'une

pittoresque, petit guide destiné aux « amateurs du beau et du bon dans la nature », on note les propos suivants : « Un mois, vingt jours, dix jours même en pays de montagne, dans l'air pur, en face de spectacles ravissants et sans cesse renouvelés, l'horizon changeant à chaque pas, c'est le délassement physique et moral, c'est la nature une fois de plus honorée dans ses merveilles : c'est en un mot la santé et les souvenirs. (...) Pourquoi courir au loin, à grands frais, toujours les mêmes excursions classiques, devenues presque banales, dans ces régions où les exigences de la foule trop abondante ont gâté la nature et lui ont enlevé trop de sa simplicité et de ses charmes. La nature *naturelle* : la nature vraie, voilà ce que chacun réclame avec raison. »

¹¹ Dans une perspective plus épistémologique, il serait intéressant d'observer avec précision les *effets d'imposition* qui naissent de l'emploi du vocabulaire scientifique dans les textes de vulgarisation. Ils nous paraissent ici relever d'au moins deux dimensions : la première, scientifique proprement dite, monopolise les dénominations « latines » (ici, *Sedum villosum* L., *Carex microglochin* ou *bicolor*, *Salix retusa*) ; la seconde, demi-savante, joue sur la *sympathie* que l'on peut éprouver pour le promeneur *informé* (du type ramasseur de champignons), qui n'est pas tout à fait naturaliste, certes, mais dont le savoir empirique s'étend suffisamment pour pouvoir nommer les différentes espèces florales (d'où l'énumération, parfaitement délicate et quasi « borgésienne » de plantes telles que la « Pulsatille vernale », « l'Anémone souris », la « Primevère hirsute » ou « farineuse », la « Benoîte des montagnes », la « Campanule de Scheuchzer », etc.).

¹² Même si les auteurs mêlent adroitement l'exposé, parfois un peu aride du fait de son caractère descriptif, et le commentaire valorisant : le Lys orangé est « fameux », la Clématite des Alpes et la Gentiane urticuleuse sont « protégées à l'échelon national », le Lys martagon (illustré ici par une macro-photographie) « égaye les forêts et les clairières », les Gentianes pourpres « embaument les alpages » ; quant à la « très rare » Cortuse de Matthiole, « la reine des fleurs », elle « se cache loin de la main avide des cueilleurs et (...) va même jusqu'à défier EDF à la Raie ».

¹³ On ne conteste pas ici globalement le discours scientifique en tant que tel, comme « discours de vérité » (même si l'on gagne à y regarder de plus près, à l'image de Pierre

rationalité puissante, en l'occurrence économique et technique.

La présence d'une temporalité, située à une échelle géologique, est soulignée, en particulier à l'occasion du commentaire géomorphologique, qui introduit le propos paysager. Les « majestueux paysages d'altitude » sont « le fruit de l'affrontement des forces naturelles alpines », les schistes lustrés ou les quartzites révèlent la présence du « fond de la grande mer qui a précédé la Méditerranée ». Le vallon du Clou, menacé par le projet, est crédité d'une « flore relictuelle issue de l'environnement glaciaire d'il y a 10 000 ans ». Car au-delà des références au nombre d'espèces, à leur rareté, à la dureté de leurs conditions de vie, c'est en termes d'héritage qu'est posée la question du devenir de ces espaces (nous soulignons) :

Cet aperçu sommaire de la flore de cette petite partie de la commune de Sainte-Foy nous montre la *richesse unique* des vallons suspendus de Haute Tarentaise ; *patrimoine naturel* fragile, *hérité* d'un *long passé*, *qu'en un jour* nous voudrions massacrer !

Il ne s'agit pas ici d'un capital, susceptible d'être accru, mais d'un *patrimoine hérité*, au sens où l'on hérite d'un ensemble de biens, transmis par la génération précédente. « Hérité d'un long passé », ce patrimoine suppose implicitement l'existence d'un sujet collectif qui en soit effectivement le dépositaire et, pourrait-on ajouter, le *propriétaire*. La notion de patrimoine, que celui-ci soit hérité ou transmis, implique nécessairement la présence d'un sujet. Dans le cas des espaces naturels, l'enjeu de la patrimonialisation n'est-il pas autant le contrôle de la qualification (explicite) d'un périmètre donné que la définition (implicite) de ce sujet collectif ? En ce sens, le patrimoine a quelque chose à voir, et de façon centrale, avec l'identité sociale et territoriale des groupes qui s'y réfèrent¹⁴.

Bourdieu (cf. Bourdieu 1976), mais les usages sociaux dont il est parfois l'instrument. Dans le cas de l'écologie, voir Fabiani 1985.

¹⁴ Dans un très intéressant développement consacré à une conception élargie de la notion de « patrimoine », comme « mécanisme d'acquisition et de transmission de la richesse et du pouvoir », le sociologue Yves Barel souligne l'importance de la dimension extra économique du patrimoine, et conclut à son importance en tant que nouveau « territoire » social, investi par des agents sociaux justement en mal de territorialisation, du fait de la désagrégation des anciennes formes socialisées de rapport à l'espace. « Paradoxalement, ce qu'il y a de plus concret confine à ce qu'il y a de plus abstrait, le patrimoine comme créateur de sens et comme foyer symbolique. Il va de soi que, de

Une représentation idéalisée du territoire montagnard

C'est la manière dont cette notion de patrimoine est mobilisée, qui opère pour ainsi dire l'arrêt du temps, à travers un objectif concret explicite : empêcher la réalisation du projet d'EDP. Assimiler un espace naturel à un bien hérité (au sens usuel du terme), d'une valeur inestimable, c'est, d'une certaine façon, en construire une *représentation réifiée*. A la façon d'un conservateur de musée, il appartient alors à un « sujet collectif » d'en préserver l'intégrité : la représentation ainsi élaborée place alors idéalement l'espace hors de l'emprise du temps, tel une momie égyptienne à l'abri de sa prison de verre.

Notons au passage que la société locale ne saurait échapper à ce processus de construction symbolique. Hommage est ainsi rendu à l'ingéniosité que les autochtones ont dû « déployer (...) pour vivre nombreux dans des conditions sévères et s'adapter aux possibilités et aux limites du milieu physique ». La vie collective traditionnelle est idéalisée, érigée en modèle. Mais cela n'empêche pas de reprocher aux Santaférains, par ailleurs décrits comme « pauvres et débrouillards¹⁵ », de céder à « l'appât des profits rapides ». C'est faire bon marché de l'âpreté des conditions d'existence dans les régions de montagne et des tensions qui en résultent, aussi bien dans les relations avec la nature que dans les relations entre les hommes. L'attention portée à la construction traditionnelle, aux « coutumes » et à leur intérêt, comme témoignage d'un mode de vie étroitement dépendant d'un milieu peu enclin à la générosité, est légitime. Mais elle ne saurait masquer la tension permanente qui existait entre les ressources et les contraintes, dont l'émigration presque continue depuis le milieu du XIX^e siècle au moins, est l'expression la plus frappante. De même, passe inaperçue la solidarité organique des conditions économiques, sociales,

cette manière, c'est le groupe patrimonial lui-même qui se proclame unique, dans un processus d'auto-exaltation au cours duquel il crée la spécificité du patrimoine avant de la lui emprunter. Le groupe patrimonial est la vérité profonde du patrimoine. » (Barel 1984 : 119.)

¹⁵ Notons là encore la persistance de ce discours à un siècle d'intervalle. Ainsi, dans son ouvrage *La Tarentaise. Guide du baigneur, du touriste et du naturaliste* (1894), le docteur Laissus présente la population locale comme « robuste, sobre, économe, âpre au travail, intelligente, instruite et religieuse ».

politiques qui, à un moment donné de l'histoire, ont produit ensemble une « société locale », avec ses caractères propres.

C'est une véritable idéalisation du territoire qui semble s'opérer ici¹⁶. Les traits négatifs d'un territoire rude et en déshérence étant portés au second plan, voire ignorés, l'accent est mis, par contre, sur les caractères immémoriaux d'une société idyllique, où le rapport à la nature, merveille supposée d'équilibre, constitue non seulement une image du pays propre à attirer les touristes (c'est la vision « paysagère »), mais également une référence implicite à une philosophie politique (c'est la variante « écologiste »). Spécifique et « pittoresque », l'espace montagnard s'est neutralisé, esthétisé, naturalisé.

Du « spectacle » au « spectaculaire » :
l'ambivalence du regard paysager
face à la catastrophe

Pour qui choisit d'aborder cet espace comme un simple paysage, le risque naturel est avant tout un élément de curiosité. *La Savoie pittoresque* (1897) présente ainsi la route de Tignes à Val-d'Isère comme un

ancien chemin qui zigzague au fond du défilé, sautant d'une rive à l'autre sur quatre ou cinq ponts étranges, dans un paysage *bouleversé au possible et véritablement fantastique* (nous soulignons).

Dans un autre ouvrage, le docteur Laissus (1894, *op. cit.*) mentionne le village des Brévières, à Tignes, sous le seul prétexte de l'avalanche qui, en 1881, le recouvrit

presque en entier (...); les habitants ne pouvaient alors pénétrer dans leurs habitations que par des tunnels creusés sous la neige ; l'ancienne route, après avoir traversé un pont en pierre, passait ensuite dans un défilé appelé la Traversée des gorges, site des plus pittoresques où la nature semble avoir entassé *ses plus sublimes horreurs*, pour arriver sur le plateau de Tignes, calme et frais.

Dans le même opuscule, le chapitre consacré à de Sainte-Foy se

¹⁶ Ainsi que le remarquent J.-C1. Chamboredon et A. Mejean (1985) dans le cas de la Provence.

clôt par l'évocation de la Molluire dont

se détachaient, il y a quelques années, d'énormes blocs de rochers qui, en se précipitant, venaient combler le nant de Saint-Claude, avec des nuages de poussière et des *bruits de tonnerre, spectacle saisissant* qui a excité longtemps la curiosité publique.

On notera l'ambivalence de ces différentes mises en scène : le site tourmenté, le chemin accidenté, le village sinistré sont à la fois « bouleversés » et « fantastiques », « sublimes » et « horribles », pleins de « tonnerre » autant que « saisissants ». Le double jeu des mots permet d'évoquer simultanément la crainte qu'inspire la catastrophe et la satisfaction rétrospective que l'on ressent de ne pas l'avoir subie soi-même. C'est ainsi, en toute sécurité, que l'on se confronte à l'accident et à la mort – d'autant que la représentation « paysagère » d'une catastrophe naturelle est une façon d'en atténuer l'effet de rupture, pratique et symbolique. Présenté comme une « curiosité », intégré au domaine du pittoresque, susceptible de donner lieu à un discours savant ou esthétisant, le cataclysme, facteur de désordre par excellence, reintègre une structure de sens qui, par définition, le neutralise¹⁷.

Les montagnards face
au « paysage » et au « risque » :
deux ordres distincts de spatialité

Ce qui constitue pour le randonneur le « paysage », avec ses dimensions esthétique, scientifique et/ou naturaliste, est pour le montagnard une sorte de « texte » qu'il déchiffre « à livre ouvert ». Qu'il s'agisse de l'avancement de la saison (en fonction de l'inclinaison des ombres, et de la qualité de la lumière à une heure

¹⁷ L'éboulement de la Molluire a donné lieu, dès 1878, à la publication d'un opuscule anonyme. *La Molluire ou la montagne ensorcelée du Bec-Rouge en Tarentaise* - en fait, œuvre du chanoine Alliaudi, selon le curé Emprin (1933). En effet, l'ampleur de la catastrophe avait tellement marqué les esprits que les explications les plus diverses circulaient dans la presse, sans parler des hypothèses « diaboliques » émises, semble-t-il, par la population locale. Centré sur la question de l'interprétation du phénomène, l'ouvrage s'est attaché à restaurer l'ordre symbolique, perturbé par cet événement demeuré dans un premier temps inexplicable. Il faut alors noter le véritable travail de construction auquel se livre l'homme d'Eglise. Alliant commentaire scientifique et observation minutieuse, il « naturalise » l'événement en le transformant simultanément en *objet de science* et en *centre d'intérêt* touristique.

donnée), de la précocité ou du retard des récoltes (selon la quantité de neige restée visible au printemps, à hauteur des premiers alpages, par exemple), il dispose d'une multitude de « repères » dans un environnement dont il connaît avec finesse les caractères, non sur un mode savant et distancié, mais sur celui de la connaissance intime.

La perception des dangers naturels relève pleinement de ce registre, qui peut sans peine rester dans le non-dit, dans le non-représenté. Ainsi, la seule localisation des villages traduit *implicitement* un certain savoir. Sur un autre plan, l'architecture exprime localement la prise en compte quasi domestique de l'avalanche. Ainsi certaines « montagnettes¹⁸ » sont-elles conçues par endroits comme de véritables casemates, afin de résister, une fois l'hiver venu, aux coulées les plus dévastatrices. La contrainte naturelle détermine largement la structure de la bâtisse, mais le « savoir » correspondant reste attaché au lieu, il ne donne pas naissance à un corpus réellement autonome, distinct des autres connaissances sur le milieu¹⁹. A ce titre, il relève d'une économie fondamentalement différente du regard paysager ou technicien, qui se réfère moins à un espace (pratiqué, parcouru et vécu au quotidien) qu'à des représentations, esthétisantes, naturalistes, ou techniques.

Des conflits d'intérêts sur fond de rapports de force symboliques

La rencontre de ces différents rapports à l'espace s'exerce selon un rapport de force symbolique que la société locale, prise entre deux feux (la dissolution complète à l'échéance d'une quinzaine d'années, ou l'impasse d'un développement touristique au-dessus de ses moyens), vit en général très mal. Dans un tract diffusé en 1984,

¹⁸ De façon générique, le terme de « montagne » désigne un haut pâturage d'été, appelé « montagnette » lorsqu'il est de plus petite taille. Par extension, on désigne des mêmes termes l'habitat temporaire utilisé de mai à septembre pour l'abri des activités pastorales d'altitude.

¹⁹ Les dangers d'origine naturelle sont également présents dans les contes et légendes, parfois sur le mode fantastique, parfois sur le mode de la plaisanterie. Par ailleurs, la découverte de quelques éléments d'information relatifs à la médecine traditionnelle invite à poser l'hypothèse d'une correspondance entre perception de l'espace et perception du corps, perception des aléas climatiques et perception des aléas physiologiques.

peu avant l'abandon du projet de barrage du Clou, le « Comité de défense des intérêts de Sainte-Foy » s'adressait en ces termes aux opposants au projet (nous soulignons) :

...Si à nouveau ces « écologistes » se mettent en travers de notre route, ils trouveront à qui parler, et nous saurons leur dire que *notre montagne nous appartient* (nous en réglons les impôts et taxes à moins qu'ils veuillent le faire pour nous !...). *Nous ne nous permettons pas de donner notre jugement sur les terrains leur appartenant en ville* en disant : faites ceci ou cela, bien que certains pourraient servir à implanter des zones vertes, des parcs et autres, pourquoi pas...

La « question du risque », d'autre part, est vécue sur le mode de la stigmatisation. En effet, en 1988, le préfet de Savoie prescrit sur le territoire de Sainte-Foy un plan d'exposition aux risques²⁰, expérimental il est vrai. Cette décision « d'autorité » a été interprétée comme une mise à l'index, une véritable injustice, alors que le projet de station n'était que peu concerné par ces dispositions... Pour la société locale, les deux ordres de contraintes (paysagères et sécuritaires) se combinent dans une seule et même tentation : l'invocation du « complot » (des administrations de l'État, des communes voisines « jalouses », du conseil général « frileux »...).

Ainsi, pour les populations locales, les catégories mentales de « risque » et de « paysage » ne paraissent avoir guère de sens, indépendamment de ce rapport global au territoire, s'exprimant dans un très ancien « savoir-faire » et un mode spécifique d'action sur l'espace. L'imposition de cadres normatifs extérieurs, expression d'une domination symbolique autant que matérielle, dans un contexte jugé difficile pour la survie même de cette société locale, semble avoir transformé temporairement les relations avec la société englobante (l'État, le monde urbain...), au point de les rendre conflictuelles.

Au-delà du cas étudié, il est possible de s'interroger sur les

²⁰ Les plans d'exposition aux risques (PER) sont des documents cartographiques, rendus obligatoires par la loi du 13 juillet 1982 sur l'indemnisation des catastrophes naturelles. A partir d'un document technique (la carte d'aléas), ils sont censés permettre un partage du territoire en trois zones : blanche (aucun risque connu), bleue (constructions possibles sous réserve de protections particulières), rouge (toute occupation nouvelle est interdite, ainsi que l'entretien des bâtiments existants).

points communs qu'offrent ces deux modes de représentation de l'espace que sont le « risque » et le « paysage ». Ne peut-on, sous un certain angle, les considérer comme deux variantes d'un même type de regard ?

Ce qui est nouveau, ce n'est pas que le monde n'ait pas, ou peu, ou moins de sens, c'est que nous éprouvions explicitement et intensément le besoin quotidien de lui en donner un,

nous rappelle l'ethnologue Marc Auge (1992 : 42). De ce point de vue, l'éradication des risques, comme la « muséification » des panoramas, projets à la lettre aussi chimériques l'un que l'autre, pourraient révéler une difficulté persistante des sociétés occidentales contemporaines à (re)trouver un sens à l'évolution d'espaces naturels pourtant promis de façon inéluctable au changement. Le travail de construction de sens, « en général », paraîtrait-il aujourd'hui si ardu qu'il faille nous rassurer en « fixant » pour une illusoire éternité nos « paysages » ?

Références bibliographiques

- Anonyme, 1878, *La Molluire ou la montagne ensorcelée du Bec-Rouge en Tarentaise*, Moûtiers, Imprimerie Cane Sœurs, 95 p.
- Augé, M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éditions du Seuil, 150p.
- Barel, Y., 1984, *La société du vide*, Paris, Éditions du Seuil, 268 p.
- Bourdieu, P., 1976, « Le champ scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2/3, Paris, p. 88-104.
- Chamboredon, J.-CL, 1985, « La " naturalisation " de la campagne : une autre manière de cultiver les " simples ? », in Cadoret A. (dir.), 1985, *Protection de la nature: histoire et idéologie*, Paris, L'Harmattan, pp. 138-151.
- Chamboredon, J.-CL, Méjean, A., 1985, *Récits de voyage et perception du territoire: la Provence (xxxvii^e-xx^e siècle)*. Laboratoire de sciences sociales, ENS, 125 p.
- Emprin, J.-M., 1933, *Histoire de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie)*, Montpellier, Imprimerie de la Manufacture de la Charité, 374 p.
- Fabiani, J.-L., 1985, « Science des écosystèmes et protection de la nature », in Cadoret A. (dir.). *Protection de la nature. Histoire et idéologie*, Paris, L'Harmattan, pp. 75-93.
- Larrère, R., 1991, « L'érosion, l'avalanche, le forestier », in *Le risque en*

montagne. Les réalités et les images, actes du 116^e congrès des sociétés savantes. Éditions du CTHS, pp. 21-40.

Lizet, B., Ravignan, F. (de), 1987, *Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche*, Paris, INRA, 147 p.

Onde, H., 1938, *La Maurienne et la Tarentaise. Étude de géographie physique*, Grenoble, Arthaud, 623 p.

Prado, P., 1990, « Paysage après la tempête. Les retombées d'une catastrophe naturelle: ordre et désordre dans le culturel ». *Études rurales*, n° 118-119, pp. 31-43.